

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

Le numéro du 19 juillet mentionnait la nomination de M. le Baron Jean de Romeuf aux fonctions de Secrétaire Général du Gouvernement de la Principauté.

M. de Romeuf a un passé administratif que nous sommes heureux de faire connaître ; il débutait en 1868 à la Préfecture du Cher en qualité de Secrétaire particulier du Préfet de ce département.

Après la guerre de 1870, à laquelle il prit part comme engagé volontaire, puis comme officier, il était appelé à remplir les fonctions de Chef de Cabinet de Préfet dans les Préfectures importantes de Saône-et-Loire, du Doubs, de la Loire et de la Haute-Garonne.

En 1876, ses bons services lui valaient d'être nommé Sous-Préfet, puis successivement Secrétaire général des Préfectures du Cantal et de la Sarthe.

Nommé Capitaine du service d'état-major au titre de l'armée territoriale, il était, après de nombreux stages à l'état-major du 4^e corps d'armée, proposé pour la Légion d'honneur, et nommé chevalier par décret du 13 juillet dernier.

La distribution des prix aux élèves des écoles primaires communales aura lieu dans le préau de l'Ecole des Frères à Monaco, à 4 heures et demie du soir :

Pour les écoles de garçons, vendredi 29 juillet ;
Pour les filles, samedi 30.

Au nom du Comité de l'Instruction publique, MM. les membres du clergé, ainsi que MM. les fonctionnaires et officiers civils et militaires et leur famille sont invités à assister à ces intéressantes cérémonies qui seront présidées par M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement.

Les marins, bateliers et pêcheurs sont avertis que l'entrepreneur des travaux du Musée est autorisé à tirer la mine. En conséquence, ils devront s'éloigner du rivage lorsque les signaux d'avertissement annonceront l'allumage de ces mines.

La première journée des fêtes traditionnelles de la Saint-Roman a été, dimanche, très brillante. Le Comité d'organisation avait, comme les précédentes années, fait disposer et décorer avec beaucoup de goût l'enceinte du bal populaire et de la kermesse installés sous les platanes de la place du Palais.

Pendant toute la soirée, l'animation a été des plus grandes et le coup d'œil de la fête, avec ses brillantes illuminations, était véritablement ravissant.

Vendredi dernier, la pioche des ouvriers travaillant au troisième gazomètre télescopique a brisé des tuiles épaisses recouvrant une sépulture gallo-romaine analogue à celles qui ont été découvertes en 1879 au même lieu, et dont la description a été donnée dans l'Annuaire de la Principauté pour 1880.

A une profondeur d'environ trois mètres au-dessous du sol actuel, sous un massif de maçonnerie, un squelette à crâne brachycéphale reposait sous l'abri de tuiles à rebords (*tegulae*) se touchant par le haut et inclinées en forme de tente. Ces tuiles de fabrication grossière ne portent d'autre marque que des oves concentriques tracées avec le doigt sur l'argile avant la cuisson.

La sépulture était orientée du nord-ouest au sud-est. Nous n'avons pu en voir que les débris. On n'a trouvé, nous dit-on, ni monnaie ni autre objet funéraire.

M. Bornier, Directeur général de la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, a fait parvenir à M. Honoré Sauvan, maire de Nice, la somme de 3,000 francs pour les pauvres assistés par le Bureau de Bienfaisance, pour l'exercice 1898-1899.

M. Albert Salerou, avocat au barreau de Nice et ancien élève du Collège Saint-Charles, vient de passer brillamment, devant la Faculté de droit d'Aix-en-Provence, le second examen de doctorat es-sciences politiques et économiques.

Samedi dernier est venue, devant le Tribunal Supérieur jugeant au criminel, l'affaire du meurtre commis le 9 juin dernier par le nommé Marius Sacrepe. Le Tribunal était composé de M. le Chevalier de Lattre, président ; MM. Picot-Labeaume et Donnève de Martinaud, juges ; MM. le Chevalier de Loth, le Chevalier Marquet et Bellando, juges supplémentaires. M. le Baron de Rolland, avocat général, occupait le siège du Ministère public. M^e Reymond avait accepté la tâche ingrate de défendre l'accusé.

M. Raybaudi, greffier en chef, a donné lecture de l'acte d'accusation relatant les dramatiques circonstances du meurtre commis par Sacrepe sur la personne de la malheureuse Stéphanie Tonello.

Après l'interrogatoire de l'accusé et l'audition des témoins qui n'ont pas apporté de nouveaux éléments à cette triste affaire, dont tous les faits étaient connus d'avance et avoués, M. le Baron de Rolland a prononcé un très éloquent réquisitoire, au début duquel il a constaté, à l'honneur de la Principauté, combien une affaire criminelle aussi grave était chose exceptionnelle en ce pays. En dépit des louables efforts de son honorable défenseur, Sacrepe a été condamné, par le Tribunal Supérieur, à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Ce malheureux qui paraissait calme, trompant la surveillance dont il était l'objet, est parvenu à se donner la mort dans sa prison le lendemain du jour qui a suivi sa condamnation.

Le steam-yacht italien *Ondine* à M. le comte Raggio, est entré dans le port de Monaco, venant de Gènes. Ce yacht, qui jauge 67 tonneaux, est commandé par le capitaine Bernucca ; il a quitté notre port ce matin.

SUR LE LITTORAL

On a appris avec émotion sur tout le littoral la mort de M^{me} Amélie Pollonnais, décédée dimanche dernier en sa villa de Cap-Ferrat.

Femme de l'honorable conseiller général, maire de Villefranche, M^{me} Pollonnais était depuis longues années la providence des habitants de Saint-Jean, de Villefranche et de la Turbie ; aucune bonne œuvre ne lui était étrangère ; au chevet des malades, dans la mansarde du pauvre, à la tête de nombreuses œuvres philanthropiques, partout sa bienfaisante influence se faisait sentir, partout elle passait au milieu de l'universelle gratitude et des bénédictions des déshérités.

M^{me} Amélie Pollonnais a été d'autre part, un littérateur distingué ; ses nombreux ouvrages de morale et d'instruction lui valurent les palmes d'or et la rosette d'officier de l'Instruction publique. Elle était la sœur de M. Cohen, le distingué compositeur de musique, et mère de M. Gaston Pollonnais, directeur du *Soir*, de M. André Pollonnais, compositeur de musique, et de M^{me} Eugène Sée, dont le mari occupe une haute situation dans l'Administration française.

Les funérailles de M^{me} Amélie Pollonnais ont été célébrées ce matin au milieu d'une affluence considérable. Toutes les notabilités du département des Alpes-Maritimes y ont assisté. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Château, à Nice.

De Nice :

Notre hôte, M. de William Winter, propriétaire de la belle galerie artistique de la villa Maurice, qui a épousé récemment à Londres M^{me} Hector Sainsbury, vient d'arriver avec sa femme à Nice.

A L'ÉTRANGER

L'Impératrice Eugénie, qui a passé l'hiver au Cap Martin et qui a fait ensuite un séjour de quelque temps à Paris, vient d'arriver à Farnborough où elle s'est installée pour la saison d'été.

Lettre de Paris

Paris, 25 juillet.

Paris s'amuse à couronner des Muses ! On s'occupe comme on peut, et puis, vous savez, cela vaut toujours mieux que d'aller au café ! Cette évocation de Muses en un temps aussi prosaïque que celui où nous vivons semble quelque peu paradoxale. Espérons que le résultat en sera heureux tant au point de vue des mœurs qu'au point de vue de la littérature future et de l'amour des beaux vers.

La fête d'hier n'a manqué au surplus ni d'originalité ni de grandiose.

Le buste de Michelet, entouré de tentures de velours, était placé au milieu d'un groupe composé de M^{lle} Léontine Curot — La Muse de Paris — et de ses compagnes. L'orchestre de six cents exécutants était massé au dessous de ce groupe. Le poète monte vers la Muse, la salue et donne le signal des danses, puis la couronne après l'avoir enlacée de roses blanches. Sous les traits du classique Pierrot apparaît la souffrance humaine, bientôt consolée par la Beauté devenue la Muse de l'universel bonheur. L'apothéose et le défilé des délégations et sociétés parisiennes ont complété ce spectacle original qui a fait hon-

neur à M. Gustave Charpentier et à son grand metteur en scène, M. Bouvard.

L'Opéra est en ce moment le seul théâtre lyrique sérieux dont les portes restent ouvertes. Aux Variétés, on a bien tenté de faire revivre l'ancien Opéra-Comique et quelques ouvrages du répertoire de l'ancien Théâtre-Italien, mais ce qui manque à ces tentatives, ce n'est pas le répertoire : les pièces reprises sont souvent si anciennes que la génération contemporaine ne les connaît presque que par oui-dire ; ce sont les interprètes ! La tradition est à peu près perdue, et la vocalise si imparfaite, qu'elle ne charme plus personne. Je ne crois donc pas à ces tentatives pour ressusciter un art qui est bien mort, mais on pourrait nous donner une reproduction par à peu près de l'art musical qui a charmé nos pères et nous-mêmes dans notre première jeunesse, en choisissant soigneusement les spécimens et surtout en les faisant aussi soigneusement exécuter que le permet le délabrement des écoles de chants modernes. Nous avons eu, en France, il y a trente ans, une école de grands chanteurs, aujourd'hui disparue, et dont il ne reste plus que quelques débris. La musique moderne ne laisse sans occupations proprement dites, car pour chanter les œuvres d'aujourd'hui il s'agit simplement de savoir plus ou moins déclamer. Les uns ont naturellement ce don ; les autres l'acquièrent avec rapidité, et pourvu que la voix soit jolie et timbrée, il est inutile de la travailler comme on faisait autrefois. Le temps des virtuoses est passé ! C'est ce qui rend le public de plus en plus indifférent à l'ancien répertoire. La perfection d'exécution qui en montrait la valeur n'est plus possible, et c'est médiocrement que le répertoire Meyerbeer, par exemple, nous est rendu. Il faut la curiosité qu'excite une voix comme celle de M^{lle} Delna, pour comprendre les 22,000 francs par représentation que l'Opéra récolte avec le *Prophète* !

On répète actuellement le *Gauthier d'Aquitaine* de M. Vidal et on parle déjà du *Lancelot* de M. Victorien Jonquières. Après avoir un peu abusé des légendes d'Outre-Rhin, il semble que les librettistes aient une tendance à puiser dans l'histoire nationale leurs sujets de drame lyrique.

On s'est trop pressé d'annoncer la réception du ballet de M. Büsser. Il est vrai que M. Lomon a lu le livret à M. Gailhard qui a semblé y prendre intérêt, mais la musique n'est pas encore écrite, et il est vraisemblable que les directeurs de l'Opéra ne prendront une décision que lorsque M. Büsser aura terminé sa partition.

La réouverture de l'Opéra-Comique, réinstallé magnifiquement en son nouvel immeuble de la place Boieldieu, sera un des événements sensationnels de la prochaine saison. C'est toujours l'œuvre inédite de M. Massenet qui doit être le clou de cette réouverture. On annonce à ce propos que le maître a fait choix de M^{lle} Emelen — une chanteuse qui fut remarquée par lui à Nice — pour jouer le rôle du Prince Charmant dans sa *Cendrillon*.

Ajoutons que cette *Cendrillon* ne ressemblera guère à celle de Rossini, non plus qu'à celle d'Izouard Nicolo ; une grande place y sera faite à l'art scénique : décors merveilleux, figurations nombreuses, bref, tous les éblouissements féériques — c'est le cas de le dire — venant rehausser l'attrait d'une œuvre lyrique de tout premier ordre.

Un prologue, quatre actes et sept tableaux ; on passera du salon de la belle M^{me} de la Haltière à la cour du roi, puis à la Lande Sacrée, où se dresse le Chêne des Fées ; on verra ensuite la terrasse de la maison de Cendrillon, et pour finir, la cour du palais du roi.

Le Conseil Municipal de Paris a encore repoussé un nouveau projet de Théâtre Lyrique. Pour l'instant, il est question d'une autre combinaison pour l'affectation de la salle du théâtre des Nations, d'où va émigrer l'Opéra-Comique : cet immeuble municipal deviendrait le « Palais des arts et de la bienfaisance ». On y donnerait des fêtes artistiques et littéraires au profit d'œuvres philanthropiques, des matinées littéraires et musicales pour les élèves des écoles communales ; on y organiserait des expositions artistiques...

Il passera beaucoup d'eau sous les ponts de la Seine, avant qu'une résolution quelconque soit prise à ce sujet !

LETTRES ET ARTS

Bibliographie. — Parmi les derniers livres parus, il faut citer chez Flammarion :

Vers le Nil français avec la mission Marchand. — Le Nil est, jusqu'à nouvel ordre et pour longtemps, le point capital de toutes les explorations françaises en Afrique ; un intérêt puissant le recommande et l'impose

à tous ceux qui suivent le mouvement d'expansion coloniale aujourd'hui communiqué à toute l'Europe. Aussi, l'ouvrage du peintre-explorateur Ch. Castellani promet-il d'être un véritable succès. Le côté humoristique et original de cette œuvre, qui donne au lecteur une sensation vécue d'un voyage avec la mission Marchand, n'exclut pas le côté sérieux et souvent dramatique de cette odyssée d'un artiste à travers ce qui restait de moins connu de la mystérieuse terre d'Afrique. C'est la peinture d'un monde resté primitif et barbare jusqu'au cannibalisme, lequel règne encore là-bas dans toute son horreur.

Ce volume très documenté, rempli d'anecdotes amusantes et curieuses, de renseignements précieux, de réflexions profondes et d'idées originales est illustré d'un grand nombre de dessins de Castellani, qui ajoute presque l'intérêt de l'album à celui du livre.

Chez Ollendorff :

L'Evangile du Bonheur, par Armand Charpentier. Ce livre, plus passionnant et plus émouvant que bien des romans, aura un grand retentissement dans toutes les classes de la société.

Leur Fille, de Jean de Ferrières, est une œuvre prise aux entrailles mêmes de l'humanité, et étudie un cas de conscience curieux et des plus émouvants chez une jeune fille. La grande simplicité de lignes de ce livre et la maîtrise avec laquelle sont traitées certaines scènes, d'une belle hardiesse, nous font souvenir de Maupassant. *Leur Fille*, qui va imposer du premier coup le nom de Jean de Ferrières, soulèvera de grosses controverses dans les salons où l'on cause.

Le secret du blessé, le nouveau volume de Pierre Sales, est déjà dans toutes les mains, car c'est un véritable délice de se laisser entraîner par ce petit roman militaire, si simple et si délicat, que traverse la plus naïve et la plus touchante idylle. Il fera verser plus d'une douce larme.

Ceux de la mer, par Pierre Lemonnier :

Ce livre, dont les feuillets tournent tout seuls au souffle de la brise marine qui les anime, est bien la peinture fidèle des mœurs de *Ceux de la mer*.

Les rudes et insoucians jouteurs de tous les océans, braves par hérédité, souvent téméraires et parfois simplement héroïques, sont là présentés par l'un des leurs, qui les connaît bien.

De ces pages vécues, de ces tableaux imagés, dont l'évocation provoquera souvent les larmes des plus sceptiques, et de temps en temps, par contre, une franche gaieté, émane l'aère et vivifiant parfum de la mer, des algues marines et des coquillages qui en tapissent les grèves immenses.

Ecrit dans un style sobre, où la couleur locale domine, cet ouvrage dont l'auteur, ancien marin, semble plutôt habitué à manier l'aviron que la plume, cet ouvrage, disons-nous, peut être lu par les petits et aussi par les grands qu'il intéresse à un degré différent. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Les magnifiques illustrations du peintre de talent qu'est Marin-Baldo, dont le livre est semé, en rehaussent la valeur artistique.

M. Armand Dayot, le vrai poète de la « Grande bleue », a bien voulu honorer le volume d'une émouvante lettre-préface qui ne peut qu'en augmenter le prestige, et, par suite, en accentuer le succès.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Photographie des cloisons des ammonites. — Les cloisons des ammonites sont si compliquées que le moyen le plus simple d'en avoir des dessins consiste à les photographier. Jusqu'à ce jour, on se servait de plaques ordinaires. M. Gustave Sayon assure qu'il est préférable d'employer du papier (*Feuille des jeunes nat.*). Cette substitution présente les avantages suivants : 1° grande économie de temps, le développement du papier au bromure étant infiniment plus rapide que celui des plaques ; 2° résultats généralement supérieurs ; 3° suppression des tirages des positifs, d'ordinaire si long et si fastidieux, puisqu'il est toujours possible de calquer directement le tracé de la cloison sur le négatif, même lorsqu'on veut obtenir un dessin soigné et que ledit négatif est très

suffisant si l'on veut simplement étudier la cloison ; 4° dépense sensiblement moins élevée puisque le tirage des positifs est supprimé, et que, d'autre part, le prix du papier au bromure employé pour les négatifs est moins élevé que celui des plaques. Le seul inconvénient sérieux est que la cloison est naturellement retournée, le côté gauche de l'ammonite paraissant être le droit et *vice versa*, ce qui peut, dans certain cas, présenter des inconvénients. Pour tourner la difficulté, on exécute sur papier végétal et au crayon un calque soigné des clichés et on repasse à l'encre de Chine, du côté opposé, ce qui donne le dessin de la cloison dans son vrai sens.

Une expérience intéressante — M. H. N. Warren expose dans les *Chemical News* une expérience pour la production de l'énergie électrique par l'action directe de l'atmosphère. On se sert de plaques formées d'un graphite poreux spécial ; le quart environ de chaque plaque est rendu actif par l'immersion dans l'oxalate de platine, puis on sèche et on brûle dans une atmosphère d'hydrogène. Au contact avec une solution de sulfate ferreux, la surface platinée provoque l'oxydation du fer par l'oxygène de l'air.

Plusieurs plaques de ce genre sont attachées autour d'un cercle de plomb entourant lui-même un diaphragme poreux dans lequel se trouve, comme élément négatif, une tige de zinc amalgamé, les charbons étant disposés de manière à permettre à la partie platinisée de faire saillie au-dessus de la solution de sulfate de fer fortement acide contenue dans le vase poreux.

Quand on ferme le circuit, il se produit un courant puissant qui se poursuit jusqu'à complète réduction du sel ferrique. Le zinc retiré, la surface du platine, condensant l'oxygène atmosphérique, réoxyde le sel ferreux et l'action peut ainsi être renouvelée.

Les abeilles comme baromètre. — *Das Wetter* formule les renseignements suivants sur la prévision du temps par les abeilles. Si les abeilles ne sortent pas de leur ruche, c'est que la pluie est à redouter, le temps fût-il clair au possible. Si, au contraire, même par un temps superbe, les abeilles rentrent brusquement, par essaims, à la ruche, c'est qu'il y a menace d'orage. En revanche, si les abeilles sortent dès le matin quoique le temps soit brumeux, c'est que le soleil ne va pas tarder à percer et que le beau temps va venir.

Mais il y a mieux : les abeilles auraient le don de prévoir dès le commencement de l'automne si l'hiver sera dur ou non. Si l'hiver doit être rigoureux, les abeilles ferment hermétiquement la porte de la ruche avec de la cire et ne laissent qu'un trou à peine perceptible. Au contraire, si l'hiver doit être doux, l'entrée reste toute grande ouverte.

Les machines à laver. — M. Sidney Tebbutt a exposé au dernier Congrès de l'*Institution of Mechanical Engineers* l'état actuel de l'industrie du blanchissage mécanique.

C'est en France qu'ont été faites les premières machines de ce genre, mais les machines à laver sont aujourd'hui un quasi monopole pour les Etats-Unis. Ces machines peuvent se classer en deux catégories : machines à nettoyer, machines à sécher.

Le principe sur lequel sont basées la plupart des machines à laver consiste à élever continuellement le linge à une certaine hauteur pour le laisser retomber ensuite dans la lessive chauffée par un jet de vapeur.

La machine à laver la plus répandue est formée d'un cylindre fixé à ses extrémités à des disques circulaires et dans lequel tourne, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, un autre cylindre perforé, ou cage, contenant le linge.

Pour repasser le linge, la machine *Decondris*, par exemple, consiste en un grand cylindre creux de métal tournant contre un autre cylindre à surface parallèle, qui embrasse environ les 3/8 de la circonférence du premier. La surface interne du second cylindre est polie et revêtue de plusieurs épaisseurs de feutre chauffées par la vapeur. Le linge introduit entre le cylindre et le fond s'échauffe et finit de se sécher en passant sur les couches de feutre.

Maladie de l'olivier. — Depuis quelques années déjà, dans une bonne partie de l'Italie, la récolte de

l'olive diminue dans des proportions considérables. Cette diminution est due à une maladie de l'olivier qui, depuis trois ou quatre ans, se manifeste par les symptômes suivants : des feuilles tombent en abondance dès le printemps, et plus encore en été ou à l'automne, et si la floraison reste normale, il n'en est pas de même de la maturation des fruits ; beaucoup de ceux-ci tombent avant d'avoir pu mûrir. Les olives qui restent sur l'arbre sont rares : elles sont en outre médiocres et donnent un produit de qualité inférieure. Le mal s'accroît au lieu de diminuer.

Des recherches ont été faites pour connaître la cause du mal, et aussi les moyens d'y remédier. Elles ont montré que les feuilles qui tombent sont atteintes par un champignon, le *cycloconium oleaginum*, qui produit sur elles des tâches circulaires vulgairement appelées *œil de paon*. Ce champignon est connu depuis 1889, en Italie, et depuis 1891 en France, et c'est lui qui est cause de tout le mal : il envahit les feuilles, les pétioles et les fruits. On lutte contre lui au moyen de la bouillie bordelaise qui paraît donner d'assez bons résultats. En France, le même mal existe, bien qu'il soit peut-être moins répandu.

MARINE ET COLONIES

L'extension des côtes allemandes de la mer Baltique. — Si bizarre qu'elle puisse paraître, la chose n'en est pas moins absolument exacte : le gouvernement prussien procède en effet sur une partie des côtes à des travaux analogues à ceux que pratiquent couramment les Hollandais, et qui ajouteront à une surface assez importante à la terre ferme. Voilà un certain nombre d'années que se poursuivent ces efforts sur la côte du Schleswig. En outre de la vieille digue qui rejoignait le continent à l'île de Hamburg-Hallig, on en a construit une autre reliant de même Oland et Langenäs à la côte ; on va continuer l'œuvre, et, quand tous les travaux seront terminés, on aura renfermé derrière des digues et préparé pour un assèchement une surface réellement grande, qui s'étendra entre la terre et les îles d'Oland, Langenäs Grøede et Oppeland.

On se propose également de construire des digues entre l'île de Romö et la terre, entre Nösoda, dans l'île de Sylt, et le littoral, puis d'Amrum à Föhr, et de Pelworm à Slooge, Süderog et Noderog. Un coup d'œil sur la carte de cette partie de l'Allemagne et du groupe appelé îles de la Frise septentrionale montrera l'importance de ces travaux.

Le canal maritime des grands lacs américains. — On parle beaucoup aux Etats-Unis, depuis quelques années, de l'établissement d'un canal maritime entre les grands lacs et l'Atlantique, et qui aurait naturellement pour but de permettre aux navires de grands lacs de gagner l'Europe sans rompre charge.

D'autre part, un rapport sur la question, fait par le Major Thomas W. Symons, qui a été chargé d'une mission spéciale par le Ministère de la Guerre vient d'être publié.

Or, les conclusions dudit rapport sont nettement opposées à la création du grand canal dont il s'agit. Et tout d'abord, pour le major Symons, il semble impossible que les steamers des grands lacs se hasardent sur mer ou que les grands *cargo-boats* transatlantiques puissent remonter jusqu'aux lacs. Les premiers, en effet, suivant l'expression pittoresque de l'auteur, ne sont que des réservoirs métalliques oblongs : ils possèdent chaudières et machines dans un compartiment arrière, et le reste est entièrement consacré à la cargaison, on l'a seulement partagé en trois vastes chambres munies chacune de trois panneaux, pour la commodité du chargement. Cette boîte flottante est construite assez légèrement, aussi ne coûte-t-elle que 50,000 dollars, alors qu'elle peut porter 7,000 tonnes : c'est presque autant qu'un des *cargo-boats* monstres de la Compagnie Cunard, qui coûterait le double à construire aux Etats-Unis. Mais il faut dire que ladite boîte, avec son faible tirant d'eau, serait incapable de résister à une traversée transatlantique et au moindre coup de vent. En revanche, ces bateaux construits si économiquement pour répondre aux services qu'ils ont à rendre, et qui peuvent souvent remorquer un chaland de même capacité qu'eux-mêmes,

permettent d'abaisser considérablement les prix de transport.

D'autre part, on ne peut point songer à créer un type de *cargo-boat* de haute mer susceptible de fréquenter le canal maritime qu'on creuserait. Celui-ci ne pourrait assurément pas présenter une profondeur de plus de 6 mètres : c'est même un chiffre qui nous semble bien élevé.

Or, de plus en plus, on considère comme nécessaire de donner aux steamers de charge assurant le trafic entre l'Amérique et l'Europe un tirant d'eau considérable : pour la *Pennsylvania*, par exemple, il atteint 9^m 29. Et c'est grâce à ces dimensions que les frets sont peu élevés sur l'Atlantique ; y renoncer, ce serait augmenter énormément ce fret, cela viendrait annihiler l'économie problématique que donnerait un transport direct, sans transbordement, des grands lacs en Europe. Du reste il faut bien se figurer, ce qu'on ignore souvent, que 60 p. 100 au moins des céréales arrivant des lacs dans les ports du nord de l'Amérique ne sont point destinées à une réexpédition sur l'Europe.

En somme M. Symons estime que, tout au plus, pourrait-on songer à modifier les voies d'eau existantes, de façon à y faire circuler des bateaux de 1,500 tonnes de chargement qui viendraient directement des ports d'embarquement situés sur les lacs.

VARIÉTÉS

Les pêcheurs du large et les navires-hôpitaux de la Société des Œuvres de Mer. — A la dernière séance de la Société de *Etudes Coloniales et Maritimes*, M. Bonnafy, médecin en chef de Marine, a fait, sur les pêcheurs de large ou de la haute mer et sur les bateaux-hôpitaux que la Société des Œuvres de Mer fait croiser sur les lieux de pêche, une conférence dont nous résumons ici les données principales :

La pêche du large occupe 16,000 marins, dont 10,000 vont à Terre-Neuve, 4,000 en Islande et 2,000 dans la mer du Nord. Les ports d'armement sont Fécamp, Granville et Saint-Malo pour Terre-Neuve ; Dunkerque, Saint-Brieuc, Binic et Paimpol pour l'Islande, enfin Boulogne et Fécamp pour la mer du Nord.

De tous ces pêcheurs du large, ce sont ceux de Terre-Neuve qui sont exposés aux plus grands périls. Pendant les six mois que dure chaque saison de pêche, ces derniers ont à lutter contre les glaces flottantes, le brouillard et une mer remarquablement dure et tourmentée.

La statistique des pertes subies par les pêcheurs de la haute mer pendant les six mois de pêche de l'année 1897, est bien suggestive :

A Terre-Neuve, les 10,500 marins qui ont fréquenté ces parages ont perdu 266 des leurs ; soit une mortalité de 26 %. Ces pertes se décomposent ainsi :

143 par naufrages (6 naufrages) ;
65 disparus en mer (soit tombés à l'eau, soit perdus dans leurs embarcations au milieu du brouillard) ;
58 par maladie ou traumatisme.

En Islande, les 3,718 pêcheurs ont eu 86 morts.

En totalisant, on trouve que les 14,218 pêcheurs qui ont fréquenté Terre-Neuve et l'Islande ont perdu 352 hommes, soit une mortalité générale de 25 %.

Pendant le même espace de temps (six mois), la mortalité pour 1,000 hommes est de 2 et demi dans la marine autrichienne, et de 3 dans la marine anglaise et l'armée française. Il est vrai que ces derniers groupes sont considérés en temps de paix, c'est-à-dire au repos, mais en prenant une armée en campagne nous verrons que sa mortalité ne dépasse pas celle des pêcheurs. D'après la statistique du médecin inspecteur Morache, directeur du service de santé du 18^e corps à Bordeaux, l'armée française, pendant la campagne d'Italie, en 1859, a perdu 12 % à Magenta et 13 % à Solferino ; les effectifs étant sensiblement les mêmes, on peut additionner ces résultats et dire que dans ces deux batailles nous avons eu comme pertes 25 %.

Or, il se trouve que c'est précisément la mortalité d'une campagne de pêche.

Donc, tous les ans, les marins de la grande pêche, en partant de France, vont s'exposer aux mêmes périls que s'ils devaient participer à deux grandes batailles rangées. Cette seule considération montre combien nos

pêcheurs du large sont dignes d'assistance et de secours. Et pourtant, bien longtemps ils sont restés dans l'isolement et presque inconnus. Ce n'est qu'à une époque relativement récente et qui ne remonte pas à plus de vingt ans, que l'opinion publique, aussi bien à l'étranger qu'en France, s'est émue de la situation de ces pêcheurs. Plusieurs Sociétés ont été fondées pour leur prêter assistance.

D'abord en Angleterre (1877), la *Société de l'hôpital Saint-Jean* (*Saint-John Hospital Association*), puis en Allemagne (1882), l'*Association samaritaine Allemande* (*Deutscher samariter Verein*), dont Esmarck est le créateur. Mais ces deux Sociétés, pleines de bonne volonté, ne peuvent secourir les pêcheurs à terre et leur faire des conférences sur les soins qu'ils peuvent s'administrer en cas d'accident. Ce n'est pas suffisant ; mieux valait leur porter secours sur les lieux de pêche, et c'est ce pas difficile qu'a fait la *Mission Anglaise des pêcheurs de la haute mer* (1884) (*Mission to the deep sea fishermen*).

A l'heure actuelle, cette dernière Société possède 14 navires-hôpitaux qui croisent dans la mer du Nord et sur les côtes du Labrador. Elle dépense par an 500,000 francs, que lui fournit la générosité publique.

C'est en 1895, qu'en France c'est fondée la *Société des Œuvres de Mer*, qui a également pour objectif de porter secours à nos marins sur les lieux de pêche en y faisant croiser des navires-hôpitaux.

A l'heure actuelle, Terre-Neuve et l'Islande ont leur navire-hôpital ; la mer du Nord en est encore dépourvue. Le rêve de la Société serait d'abord d'armer un troisième navire, ensuite de munir tous ses navires d'une machine à vapeur, ce qui augmenterait sensiblement leur rendement.

Pour réaliser ces améliorations projetées, naturellement la Société des œuvres de mer aurait besoin d'augmenter ses ressources et d'étendre le champ encore fort restreint où des comités de dames veulent bien recueillir les dons généreux qui, jusqu'à présent, lui ont déjà permis de construire, d'armer et d'entretenir deux bateaux.

C'est pourquoi il est bon de faire connaître la Société des œuvres de mer. C'est le meilleur moyen d'établir un courant puissant de sympathie et de générosité à l'égard de cette admirable mission d'assistance qui se caractérise sous deux points de vue :

D'abord, elle ne s'adresse pas à des vaincus et à des défailants, mais bien à des lutteurs hardis, les travailleurs de la mer ;

Ensuite, loin de ralentir son zèle dans la perspective d'un secours à donner dans un avenir plus ou moins lointain, elle agit et donne l'assistance constamment.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire, à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

ERRATUM

Dans l'insertion parue dans le numéro du mardi 3 mai 1898, pour la purge d'hypothèques légales sur la vente par madame veuve CURTI (Marc) née Catherine MARSAN, propriétaire, demeurant à Monaco, à monsieur Arnaud-Charles GUFFROY, banquier, demeurant à Neuilly-sur-Seine, d'un terrain de 1,193 mètres carrés, à Monaco, quartier du Tenao, constatée par contrat devant M^e Valentin, notaire à Monaco, du 25 février 1898, lire le nom de la venderesse veuve **Curti** et non veuve **Cutti**.

L'expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le 15 avril 1898, vol. 64, n^o 2, a été déposée à nouveau, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 26 juillet présent mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur le bien vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de la présente insertion à peine d'être déchues de tous droits sur ces biens.

Pour rectification : L. VALENTIN, notaire.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le treize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Louis LÉON dit Lucien RAMELOT, propriétaire-rentier, demeurant à Neuilly-sur-Seine, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire à Monaco, a acquis de monsieur Nicolas-Vincent PALMARO, commerçant, et madame Florence-Annunziata PIGNONE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu aussi domicile en l'étude dudit M^e Blanc, une parcelle de terrain de la contenance de trois cent quatre-vingt-neuf mètres carrés quarante-huit décimètres carrés, située à Monaco, quartier de la Condamine, lieu dit Jardin de Millo, ensemble les constructions existantes au jour de l'entrée en jouissance, portée au plan cadastral sous le n^o 50 de la section D, et tenant par devant à l'ouest à l'avenue de Millo, longeant le marché, à droite à une autre avenue, à gauche Vaccarezza et au fond à monsieur Eugène de Millo.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de trente-trois mille francs.

Une expédition de cet acte a été transcrite au bureau des hypothèques le trois mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit et a été déposée aujourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur l'immeuble.

Monaco, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

Aux termes d'un acte passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le 19 juillet 1898, madame Elisa CURTI, épouse de monsieur Julius VAN DEN DAELE, chef jardinier à la Société des Bains de Mer, demeurant à Monaco et madame Joséphine BIGATTI, épouse de monsieur Joseph CURTI, horticulteur, avec lequel elle demeure à Nice, ont acquis de monsieur Joseph DEMERENGO, propriétaire horticulteur, et madame Virginie GALLI, son épouse, demeurant ensemble à Villefranche, le fonds de commerce de fleuriste connu sous le nom de *La Florale* que ces derniers exploitaient à Monte Carlo, boulevard du Nord, villa Ninette.

Prière aux créanciers, s'il en existe, de se faire connaître dans la huitaine en l'étude de M^e Blanc, notaire.

A. BLANC.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite BANFI sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 19 octobre prochain, à 2 heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 24 Juillet 1898

CANNES, y. à vap. Betty, fr., c. Schmalzer,	sur lest.
SAN-REMO, y. à voiles Louise, mon., c. Scarella,	id.
SOLINZARO, b. g. Conception fr., c. Simon Pietri, charb. de bois	id.
SAINT-TROPEZ, b. Nouvelle-Vierge-Marie, fr., c. Gardin, bois.	id.
CANNES, b. Monte Carlo, fr. c. Ferrero,	sable.
ID. b. Tante, fr. c. Rival,	id.
ID. b. Indus fr. c. Tassis	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.

Départs du 17 au 24 juillet

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest
ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.
ID. b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
ID. y. à vap. Betty, fr., c. Schmalzer,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Le fascicule de juillet du *Figaro Illustré* (n^o 100) vient de paraître sous une chaude et champêtre couverture de George Roux. Des illustrations en couleurs de Laurent-Desrousseaux, Louis Morin, von Schreitter, de M^{me} Consuelo Fould, accompagnent le texte de Jean Rameau, Fernand Mazade, etc. Ce numéro contient, en outre, la reproduction d'un certain nombre de tableaux médaillés, au dernier salon. Mentionnons enfin un gracieux hors-texte de Lançon, et un autre, très amusant, de Chocarne Moreau.

En vente partout, prix du numéro, 3 francs.

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
18	759.8	759.2	759.2	759.2	759.1	23.1	26.7	31.2	24.5	23.2	72	S O faible	Beau						
19	759.1	758.2	757.2	757.1	757.1	24.3	27.2	30.2	24.3	23.2	68	id.	id.						
20	757.2	756.9	756.2	755.2	754.8	25.2	28.1	31.1	25.2	23.6	61	id.	id.						
21	756.2	756.1	756.2	757.2	758.1	25.8	28.1	31.2	25.1	24.5	63	id.	id.						
22	760.2	760.2	759.9	759.9	760.2	26.2	28.2	31.1	25.5	24.3	59	Calme	id.						
23	758.9	758.2	756.2	756.2	757.2	25.5	29.5	31.2	25.9	24.5	47	id.	id.						
24	757.9	758.2	756.9	756.8	757.2	26.3	29.2	31.5	26.2	24.5	54	S E faible	id.						
DATES											18	19	20	21	22	23	24		
TEMPÉRATURES EXTREMES											Maxima	31.2	30.2	31.1	31.2	31.3	32.2	32.4	
											Minima	21.8	22.2	22.2	22.7	23.1	23.2	23.2	

Pluie tombée : 00^{mm}

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales.
Soulagement immédiat
GUÉRISON par les
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL : brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delacroix, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1^{er}

CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

JEUNE HOMME 18 ans, sachant langues Italienne et Française, belle écriture, désire emploi. — S'adresser au bureau du journal.

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine